1255 - Lecture du texte du Coran pendant la prière

question

Question : Est-il permis de lire le texte du Coran pendant les prières surérogatoires des nuits de Ramadan ou pendant la prière célébrée suite à une éclipse solaire?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n’y a aucun inconvénient à lire dans le Coran pendant les prières du Ramadan parce que c’est un moyen de faire entendre aux prieurs la totalité du Coran et que des preuves tirées du Coran et de la Sunna indiquent la légalité de la lecture du Coran dans la prière. Cette lecture s’applique aussi bien à la lecture dans un livre qu’à la récitation. Il a été rapporté de façon sûre qu’Aïcha (P.A.a) donna à son esclave Dhakwan l’ordre de lui diriger la prière surérogatoire du Ramadan et Dhakwan lisait dans le Coran. Cet événement est rapporté par Boukhari dans son Sahih de façon suspendue mais clairement affirmative.